

Document approuvé

Commune de
VILLEBOUGIS
PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

5.2 Plan des servitudes
d'utilité publique

Ensemble de la commune
au 1/5000 ème

Pièce n°5.2.23

Arrêté par délibération du
Conseil Communautaire :
Le 26/05/2023

Approuvé par délibération du
Conseil Communautaire : Le 12/04/2024

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

INITIATIVE Aménagement et Développement
Adresse : 4, Passage Jules Didier - 70000 Vesoul
Tél : 03.84.75.46.47 - Fax : 03.84.75.31.89
info@initiative Bourgogne.fr

AC1 : Servitudes de protection des monuments historiques

- Monument historique
- Périmètre de protection

AS1 : Servitude attachées à la protection des eaux potables instituées en vertu de l'article L.20 du Code de la santé

Captages

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

I4 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques

HTB

- A5 : Servitudes relatives aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement
- I3 : Servitudes relatives aux canalisations de transport de gaz
- T1 : Servitudes relatives aux chemins de fer
- Servitude d'alignement

